



Ville de

**Châtel-St-Denis**

Avenue de la Gare 33 – Case postale 396 – 1618 Châtel-St-Denis

## **Message no 58 du Conseil communal au Conseil général**

### **Objet: Route du Moléson – Réfection de deux secteurs – Crédit d'investissement de 680 000 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 58 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 680 000 francs destiné à la réfection de deux secteurs à la Route du Moléson.

#### **Préambule**

Depuis maintenant de nombreuses années, le Conseil communal prévoit lors de la planification financière un montant supplémentaire au fonctionnement habituel pour l'entretien de ses routes. Celui-ci est présenté tous les 5 ans. Le dernier Message concernant cet entretien supplémentaire a été présenté le jeudi 12 décembre 2013 (cf. Message no 54 législature 2011-2016).

#### **But de la dépense**

Ce crédit a pour but la réfection totale de deux tronçons de la route du Moléson, dont le premier de 360 m' doit être réalisé en degré d'urgence 1 et le second, de 260 m', en degré d'urgence 2. Il est toutefois préférable de réaliser ces travaux en même temps, ceci pour une fermeture unique de la route. Les travaux comprendront la reprise totale du coffre sur 50 cm d'épaisseur, la pose d'un drainage amont sur toute sa longueur avec une tranchée drainante partielle, ainsi que la reprise de traversées et exutoires aux têtes de ruisseaux.

#### **Plan de financement**

Rubrique comptable 62.501.96

Coût total estimé à la charge de la Commune

CHF 680'000.00

A la charge des budgets d'investissement annuels 2019.

Financé par un prélèvement à la réserve « entretien routier » (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2019 sous la rubrique 99.482.68 et amortissement simultané par la rubrique 99.332.47.

#### **Estimation des charges d'exploitation dès 2020**

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

#### **Conclusion**

**Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement d'un crédit d'investissement de 680 000 francs destiné à la réfection de deux secteurs à la Route du Moléson.**

Châtel-St-Denis, novembre 2018

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté  
Plan de secteur

Version du 7 novembre 2018

## **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

v u

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 58 du Conseil communal, du 6 novembre 2018
- le Rapport de la Commission financière

**ARRÊTE**

### **Article premier**

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 680 000 francs destiné à la réfection de deux secteurs de la route du Moléson.

### **Article 2**

Ces travaux seront financés par un prélèvement à la réserve « entretien routier » et amortis simultanément.

### **Article 3**

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

### **AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Daniel Jamain

Ville de Châtel-St-Denis

**Evolution réserve pour réseau routier rubrique passif du bilan - 282.54**

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comotables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2018	Solde selon bilan	282.54						fr. 2'702'497.15
31.12.2019	Prélèvement pour financement réfection de deux secteurs de la route du Moléson		62.501.96	99.332.47	99.482.68	58	à voter le 12.12.2018	fr. -680'000.00
31.12.2019	Solde calculé	282.54						fr. 2'022'497.15

Etabli le 29 octobre 2018 - chv



# Réfection de la route du Moléson

## Situation tronçons - Budget 2019

① Tronçon 360 m' ( très urgent )

② Tronçon 260 m' ( urgent )

